

Rapport d'activité de l'année scolaire 2016/2017

Contenu

1. Activités	2
1.1. Cours de natation	2
1.2. Cours de conduite à vélo	2
1.3. Ateliers de printemps	3
1.4. Distribution de pommes	3
1.5. Conférences	3
2. Dossiers	4
2.1. Pédibus	4
2.2. Sécurité sur le chemin de l'école	4
2.3. Journée à pied à l'école	5
2.4. Loi scolaire/ Création de Conseils de parents	5
2.5. Dyslexie	5
3. Relations avec nos partenaires et participation à des projets	6
3.1. FAPAF (Fédération des Associations de Parents du canton de Fribourg)	6
3.2. Fritime	6
3.3. L'été avant l'heure	6
4. Association	6
4.1. Admissions et démissions	6
4.2. Comité	6
4.3. CarteCulture Caritas	6
4.4. Dons pour camps	7
4.5. Site Internet	7

1. Activités

1.1. Cours de natation

63 enfants de 2H à 8H ont suivi le cours et 6 adolescents de 9H à 11H.

Les leçons ont eu lieu comme prévu sur 4 matinées et nous avons fait appel à 5 moniteurs pour les cours des enfants de 2H à 8H (ceci afin de favoriser des plus petits groupes) et à 1 moniteur pour le groupe des adolescents.

Grâce à la collaboration avec la Commune et de la direction du CO de Pérolles, les formulaires d'annonce ont été envoyés directement aux parents dès la rentrée des classes.

Les inscriptions ont pu être également effectuées par le biais du site internet de l'APEV (15 inscriptions par mail).

La collaboration avec l'Ecole de natation de Guin/Fribourg et environ est extrêmement positive. La responsable est, comme chaque année, sensible à nos besoins et est attentive à nous proposer des modalités/formules adaptées.

Les cours peuvent aussi avoir lieu grâce à la piscine que nous louons à la FOS.

Nous remercions chaleureusement les parents qui nous ont aidés dans l'encadrement des enfants.

Le dernier jour, les enfants ont reçu un diplôme, préparé par l'APEV ... comme toujours ... un vrai succès.

L'offre pour les adolescents (test suisse de sauvetage et stage de natation), proposée au cours des trois dernières années, n'a malheureusement pas rencontré assez de succès. L'intérêt était de proposer ces cours pour des adolescents encore non-nageurs, car il y en a selon le directeur du CO, mais c'est uniquement des adolescents ayant déjà un bon niveau et intéressés par le test suisse de sauvetage qui se sont inscrits. Les cours pour les adolescents ne seront donc pas proposés en octobre 2017, le Comité souhaite en effet donner la priorité aux cours destinés aux enfants de 2H à 8H.

1.2. Cours de conduite à vélo

Le cours de conduite « A vélo en toute sécurité », organisé en collaboration avec PRO VELO Suisse, a eu lieu pour la 10ème fois dans la commune de Villars-sur-Glâne le samedi 6 mai 2017 et s'est déroulé de nouveau à l'école de Villars-Vert en raison des travaux de rénovation à l'école de Cormanon. Nous avons proposé des cours niveau « B » avec sortie sur route pour les enfants dès la 4H et un cours niveau « A » avec des exercices pratiques en milieu protégé pour les enfants de 3H.

Le bilan du cours est positif malgré le froid le matin et la pluie l'après-midi. A cela s'ajoutaient les travaux sur le rond-point sous l'Hôpital. En conséquence, ce passage sur le parcours de niveau « B » a dû être effectué à pieds en poussant le vélo.

Nous avons eu 14 participants le matin (2 groupes niveau « B »), et 14 participants l'après-midi (8 en niveau « B », et 6 en niveau « A »). Plusieurs moniteurs ou aide-moniteurs formés par PRO VELO Suisse étaient présents; l'aide d'un enseignant de sport des écoles de Villars a été très appréciée.

Nous avons donné priorité aux membres de l'APEV lors de l'inscription. Un rabais de Fr. 5.- a été offert pour les membres de l'APEV et un rabais de Fr. 20.- pour les détenteurs de la Carte Culture Caritas. Un questionnaire de qualité a été distribué aux participants de l'après-midi: toutes les réponses sont positives (cours intéressants et bien organisés). L'aide de plusieurs membres du comité le jour du cours était très appréciée. L'APEV a payé le repas de midi aux moniteurs du cours. Ce geste fut très apprécié.

Pour marquer la dixième édition du cours, un apéritif a été organisé à la fin de l'après-midi. Il a eu lieu en présence de deux Conseillères communales, Mmes Dénervaud et Rencliccek. L'apéritif était

animé par un représentant de Défi Vélo qui nous a fait une démonstration de Vélo-Polo. Quelques participants et parents se sont essayés au jeu malgré la pluie.

Une suggestion faite par un moniteur lors de la partie officielle de cet apéritif a été bien reçue par la commune. Elle a décidé de dessiner des routes, croisements et ronds-points pour décorer la cour de l'école de Villars-Vert à l'image des ateliers dessinés de façon temporaire pour les cours vélo. Elle prévoit la même chose pour la cour de la nouvelle école du Platy. Ces parcours pourront être utilisés pour le cours de conduite à vélo, mais aussi pour le cours donné en 6H par la Police communale.

1.3. Ateliers de printemps

Pendant les vacances de Pâques 2016, l'APEV a pu proposer 6 activités différentes aux élèves de Villars-sur-Glâne. Les enfants de tous les groupes d'âge ont eu la possibilité de participer aux ateliers:

1. Poterie (4 ateliers)
2. Découverte en forêt (2 ateliers)
3. Capoeira (2 ateliers)
4. Cuisine « Made in USA » (3 ateliers)
5. Brico-récup (2 ateliers)
6. Bougies et bougeoirs (1 atelier)

En tout, environ 170 enfants ont participé aux activités de printemps de l'APEV. Plusieurs animateurs ont dû dédoubler leur atelier pour répondre à la demande. Néanmoins, quelques refus n'ont pas pu être évités.

L'intérêt pour les ateliers de printemps ne cesse d'augmenter chaque année.

Des chocolats avec une carte ont été offerts par l'APEV aux animateurs, un geste qui a été apprécié.

1.4. Distribution de pommes

L'APEV a organisé la traditionnelle distribution de pommes sur quatre lundis du mois de novembre et ceci dans les 3 écoles de Villars-sur-Glâne, soit près de 4000 petites pommes. Nous remercions notre fournisseur, M. Chenaux de Chésopelloz, le corps enseignant et les concierges pour leur collaboration. Les retours sont généralement positifs. Néanmoins, nous allons l'an prochain veiller à ce que les flyers soient distribués rapidement et suggérer aux RE et aux enseignants de donner un message de sensibilisation plus ciblé aux élèves, afin d'éviter le gaspillage et qu'au travers de cette action pommes, les enfants prennent conscience qu'un fruit par exemple peut constituer un goûter sain.

1.5. Conférences

Parlons d'argent en famille

La conférence organisée conjointement avec ProJuventute le 3 mai 2017 sur le thème "Parlons d'argent en famille" a réuni à la Grande Salle de la Grange à Villars-sur-Glâne 26 personnes, dont les membres du comité de l'APEV. Nous remercions Mme Brocard, coordinatrice de projet à Pro Juventute, pour sa participation à l'organisation de cette soirée, Mme Aebischer de ProJuventute Fribourg pour sa présence et Mme Naef Grisel, l'animatrice, pour son engagement. Le public présent a réservé un très bon accueil à cette conférence printanière et de nombreux commentaires positifs nous sont parvenus. Après discussion au sein du comité, nous avons opté pour proposer aux parents

des élèves des écoles primaires et secondaires de la région chaque année au printemps une conférence sur un thème d'actualité pour les familles.

Au secours, mes enfants sont scotchés aux écrans

Cette conférence a été organisée à la suite de l'assemblée générale. Elle a été donnée par Nicolas Akladios de la section prévention de Swiss Gamers Network. 50 personnes ont participé à cette conférence.

2. Dossiers

2.1. Pédibus

Durant l'année scolaire 2016-2017, cinq lignes Pédibus ont fonctionné dans la commune : deux pour l'école des Rochettes (ligne rouge : Pré de l'Etang et ligne verte : Préalpes) et trois pour l'école de Cormanon (ligne bleue : Mampes, ligne jaune : Grands-Chênes et ligne orange: Verger).

Cette année, la commune a pris la décision d'offrir de jolis supports en bois pour les arrêts des lignes Pedibus ; cette démarche est ainsi plus visible aux yeux de tous et cela permet aux enfants de bien repérer la couleur de leur ligne. Ces panneaux ont été posés en décembre par l'agent M. Lataj.

Comme chaque année, les parents des futurs 1H ont reçu en février un prospectus leur présentant le Pédibus et les invitant à une soirée d'informations organisée par l'APEV en collaboration avec Mme Emery, responsable de la Coordination Pédibus Fribourg. Une dizaine de personnes ont participé à cette soirée et certaines ont déjà pu s'organiser pour mettre en place de futures lignes.

En juin, une membre du comité était conviée à la soirée d'informations pour les parents des futurs 1H de l'école de Cormanon.

Pour terminer, une membre était présente à la séance du réseau fribourgeois du Pédibus lors de laquelle est présenté le rapport annuel. Une vingtaine de personnes représentant aussi bien des autorités cantonales ou communales, la police, la mobilité douce étaient présentes.

Les lignes existantes du réseau PEDIBUS peuvent être consultées sur notre site internet: www.apev-vsg.ch

2.2. Sécurité sur le chemin de l'école

Ecole des Rochettes

La sécurité aux alentours de l'école des Rochettes est un thème pour lequel nous avons sollicité à de nombreuses reprises Mme Dénervaud, conseillère communale responsable des écoles, ainsi que le conseil communal dans son entier, sans malheureusement obtenir de résultat. Finalement, un soutien trouvé auprès de notre ancienne membre, Mme Pascale Spicher, a abouti sous forme de postulat auprès du Conseil général en date du 9 mars 2017. Le postulat demande au Conseil communal d'établir dans un délai de 6 mois un inventaire des dangers et de définir les mesures en vue de les faire disparaître. Dans ce but, un mandat a été attribué à M. Claude Morzier, ingénieur, habitant la commune et ancien employé du Bureau de prévention des accidents. Début juillet, M. Mozier a invité le comité de l'APEV, sur le terrain, et nous avons pu lui exposer les dangers qui existent à nos yeux. A ce jour, nous ne connaissons pas l'avancement de ce dossier.

Au printemps, une membre du comité a contacté le chef de secteur des services extérieurs de la commune pour lui signaler des obstacles tels que des buissons ou des haies non entretenues par des propriétaires et qui mettent à la mal à la sécurité des enfants sur le trottoir très étroits et fréquentés par des écoliers. Nous remercions ici M. Osman et la police intercommunale pour la rapidité de leurs interventions.

Ecole de Cormanon

Nous vous le disions lors de notre dernier rapport annuel, après plus de 5 ans de demandes répétées auprès du Conseil communal, le Conseil général acceptait en juin 2016 le crédit pour le réaménagement du passage à piéton du Coulat. Quinze mois après cette décision, soit en août 2017, les travaux ont débuté pour se terminer en septembre.

M. Morzier, très soucieux de la sécurité de la population et en particulier des plus vulnérables a rédigé gracieusement une évaluation des passages piétons de la route de Cormanon. En possession de ce rapport, en accord avec M. Morzier, nous l'avons transmis au Conseil communal ainsi qu'en copie aux personnes concernées (Responsables d'établissement, Police, Service des ponts et chaussées entre autres).

2.3. Journée à pied à l'école

La Journée a eu lieu le 23 septembre 2016. Des membres du comité étaient présentes sur le parking de l'école des Rochettes afin de sensibiliser les « parents-taxis » aux dangers de leur présence sur le parking aussi bien pour leur propre enfant que pour les autres enfants. Des cartons jaunes ont été distribués à ces parents. De son côté, la police intercommunale était aussi présente sur la route du Soleil et a distribué des ballons aux enfants.

2.4. Loi scolaire/ Création de Conseils de parents

Au début du mois de mai, le Service des écoles a remis à notre Comité, pour consultation, le projet du nouveau Règlement scolaire communal. Ce projet a été élaboré par la Direction des écoles, par Mme Dénervaud, conseillère communale, ainsi que par les 3 responsables d'établissement de la commune.

Pour rappel, le conseil des parents doit être constitué au plus tard à la rentrée 2018-2019. Le choix du Service des écoles s'est porté sur la constitution d'un seul conseil de parents composé de parents, des RE de la commune, du chef de service des écoles ainsi que de représentant des enseignants. Il est bien clair que dans le Conseil des parents, la majorité doit être constitué par des parents. Toutefois, dans le projet qui nous a été présenté, la représentativité des parents était mise à mal selon le sens donné à la lecture. Dans notre prise de position, nous avons donc rappelé le souhait du législateur.

A ce jour, nous ne savons pas quand, ni comment le règlement communal scolaire sera présenté au conseil général qui doit le valider.

2.5. Dyslexie

En septembre 2016 ainsi qu'en février 2017, sous l'égide de l'antenne fribourgeoise de l'Association dyslexie Suisse romande et avec le soutien de l'APEV, Patricia Moloughney a ouvert son salon pour des soirées rencontre ouvertes à toutes les personnes touchées par les troubles d'apprentissage liées la dyslexie. Patricia a pris congé du comité de l'APEV au début de l'hiver et à ce jour aucune autre action n'a été organisée par notre comité si ce n'est la participation d'une membre du comité à une conférence organisée sur le sujet le 3 mai 2017. Lors de cette soirée, Madame Patricia Gaillard, inspectrice scolaire en charge de la mise en place des adaptations en classe pour les enfants souffrant de troubles dys, a présenté les soutiens que ces enfants peuvent obtenir suite à l'entrée d'une nouvelle directive cantonale.

3. Relations avec nos partenaires et participation à des projets

3.1. FAPAF (Fédération des Associations de Parents du canton de Fribourg)

Deux représentantes du comité ont participé à l'AG de la FAPAF en automne 2016 durant laquelle une nouvelle présidente a été élue. Son comité s'est constitué 2 fois durant l'année et nous y avons pris part à une séance. La Fédération est composée de 9 associations membres qu'il n'est pas facile de « fédérer » autour de thème commun, chaque association dépensant déjà beaucoup d'énergie dans ses propres activités.

3.2. Fritime

Fin mai, Villars-Animation, par l'entremise de M. Francesco Laini a pris contact avec toutes les associations de la commune les informant que la commune allait intégrer le programme fribourgeois Fritime. Ce programme est soutenu financièrement par la Département de la santé et des affaires sociales et il vise à encourager les communes fribourgeoises à développer des activités extrascolaires gratuites pour les enfants et les jeunes ou à améliorer une offre déjà existante. L'APEV s'est engagée à intégrer une action « Fritime » sous forme d'un atelier dans le cadre de ses ateliers du printemps.

3.3. L'été avant l'heure

L'APEV a tenu le stand à la fête « L'été avant l'heure », organisé par l'association « Vivre, s'ouvrir, grandir » de Villars-sur-Glâne. Le but de notre présence à cette fête a été de présenter notre association à la population. Nous avons proposé des activités créatrices aux enfants (création de bracelets), des pommes et des ballons.

Comme lors d'autres manifestations de ce genre, le stand a remporté un grand succès auprès des enfants, mais peu parmi les parents.

4. Association

4.1. Admissions et démissions

Le 1er septembre 2017 l'association compte 160 membres. Durant l'année, nous avons enregistré 20 démissions et 22 admissions.

4.2. Comité

Au cours de l'année, 4 membres du comité ont annoncé leur démission. Le comité compte dorénavant 9 membres."

4.3. CarteCulture Caritas

C'est la 2ème année que notre Association est partenaire de cette action chapeauté par Caritas Fribourg. Toute personne qui possède cette carte se voit obtenir un rabais sur nos activités. Durant l'année écoulée, ce sont 5 familles (7 enfants) qui ont reçu ce soutien pour le cours de natation, les ateliers de printemps ou le cours de conduite à vélo. Le rabais octroyé pour le cours de conduite à vélo était pris en charge par PRO VELO.

4.4. Dons pour camps

En 2015 et 2016, le comité de l'APEV a reçu un don du PLR qui provient de la vente de boissons et saucisses sur leur stand lors de la Fête traditionnelle de la St-Nicolas à Villars-sur-Glâne. Nous avons pu soutenir 5 familles en finançant une participation soit à des journées de ski ou aux camps de ski. Nous n'avons pas un contact direct avec ces familles car la demande nous parvient via le responsable d'établissement et l'enseignant de la classe.

4.5. Site Internet

En 2015, nous avons créé un site internet pour mieux faire connaître notre association et notre activité. Il est également possible par le biais de ce site de s'inscrire à nos cours ou de devenir membre.

Les statistiques de fréquentation du site sont réjouissantes (septembre 2017: 370 visiteurs en 28 jours, c'est-à-dire, entre 13 et 14 par jour).

Notre site Internet est régulièrement mis à jour et permet de diffuser nos actualités à un public large. Nos news sont également envoyées sous forme de newsletter aux personnes qui se sont abonnées à ce service. La newsletter complète les e-mails traditionnels à nos membres, par lesquels nous leur transmettons des sollicitations ciblées ou des informations intéressantes qui ne sont pas publiées sur le site.

Villars-sur-Glâne, le 1er octobre 2017